

corodis

Commission Romande de Diffusion des Spectacles

Grand-Pré 5 / 1007 Lausanne

tél. + 41 (0) 21 621 80 65

info@corodis.ch / www.corodis.ch

Rapport d'activités 2010

Sommaire

| | | |
|-------------|---|-----------|
| I. | PRESENTATION DE LA CORODIS | 3 |
| 1. | MISSION | 3 |
| 2. | ACTIVITÉS..... | 3 |
| 3. | FINANCEMENT | 3 |
| II. | ORGANES DE L'ASSOCIATION | 4 |
| 1. | L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE..... | 4 |
| 2. | LE COMITÉ | 4 |
| | <i>a) Les membres du comité</i> | 4 |
| | <i>b) Les tâches du comité</i> | 4 |
| 3. | LE BUREAU | 5 |
| 4. | LES COMMISSIONS..... | 5 |
| | <i>a) Membres de la commission du fonds avec visionnement</i> | 5 |
| | <i>b) Membres de la commission du fonds sans visionnement - Loterie Romande</i> | 5 |
| III. | ATTRIBUTION DES SOUTIENS FINANCIERS | 6 |
| 1. | FONDS AVEC VISIONNEMENT..... | 6 |
| | <i>a) Tournées soutenues par le Fonds avec visionnement</i> | 7 |
| | <i>b) Spectacles soutenus par le Fonds avec visionnement</i> | 8 |
| 2. | FONDS SANS VISIONNEMENT EN PARTENARIAT AVEC LA LOTERIE ROMANDE | 9 |
| | <i>a) Tournées soutenues par le Fonds sans visionnement</i> | 10 |
| | <i>b) Spectacles soutenus par le Fonds sans visionnement</i> | 11 |
| IV. | LA COLLABORATION POOL/ UTR / CORODIS | 12 |
| 1. | LE PARRAINAGE DE PROJETS ET LA RENCONTRE ENTRE ARTISTES ET PROGRAMMATEURS | 12 |
| 2. | LA PROMOTION DES COMPAGNIES ET THÉÂTRES ROMANDS EN TOURNÉE | 13 |
| V. | DIVERS | 14 |
| 1. | LE BILAN | 14 |
| 2. | LABEL+ THÉÂTRE ROMAND | 14 |
| 3. | ONDA : QUEL SOUTIEN À LA DIFFUSION DES SPECTACLES ? | 14 |
| VI. | CONCLUSION | 15 |

I. PRESENTATION DE LA CORODIS

1. MISSION

Créée le 22 avril 1993, la CORODIS, fut constituée en association à but non lucratif le 12 décembre 1994. Elle fut fondée par des représentants du théâtre, de la danse, par des artistes, des responsables culturels cantonaux et communaux et avec le soutien de la Fondation Pro Helvetia.

La CORODIS s'est donné pour mission de promouvoir et de favoriser la diffusion des spectacles romands professionnels de qualité, tant à l'intérieur de la Suisse romande, que sur l'ensemble du territoire helvétique et à l'étranger.

Elle s'est fixé pour objectif de permettre aux productions théâtrales et chorégraphiques romandes d'atteindre une pleine maturité artistique et une exploitation optimale en favorisant l'augmentation du nombre de représentations. Par ailleurs, elle œuvre à étendre la visibilité et le rayonnement des spectacles romands.

2. ACTIVITÉS

Ses activités sont de deux types :

- l'attribution de soutiens financiers
- le développement de projets en collaboration avec le POOL de théâtres romands et l'Union des Théâtres Romands

Attribution de soutiens financiers

Pour soutenir la diffusion de spectacles, la CORODIS dispose de deux fonds distincts :

- un fonds avec visionnement des spectacles
- un fonds sans visionnement en partenariat avec la Loterie Romande

Dans le cadre des soutiens financiers qu'elle accorde, la CORODIS a pour objectif d'intervenir, dans la mesure du possible, au plus près des montants demandés afin d'éviter une dispersion des moyens à disposition. Elle fonctionne selon un principe de solidarité par le rassemblement des contributions de ses membres dans un pot commun.

Collaboration POOL/UTR/CORODIS

Dans le souci de favoriser la rencontre entre équipes artistiques et lieux de diffusion d'une part, et la circulation des spectacles d'autre part, la CORODIS collabore avec l'Union de Théâtre Romands et le POOL de Théâtres Romands sur des opérations de promotion et de diffusion des compagnies et théâtres romands.

3. FINANCEMENT

En 2010, la CORODIS a été soutenue financièrement par :

- Les Cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud
- Les Villes de Bulle, Bienne, Fribourg, Carouge, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Martigny, Meyrin, Monthey, Morges, Neuchâtel, Nyon, Renens, Sierre, Sion, Vevey et Yverdon-les-Bains
- La Loterie Romande

II. ORGANES DE L'ASSOCIATION

1. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres de la CORODIS sont les collectivités publiques subventionnantes et les trois associations fondatrices (le Pool de Théâtres Romands, l'Union des Théâtres Romands et Danse Suisse).

2. LE COMITÉ

Lors de l'assemblée générale du 25 juin 2010, Madame Brigitte **Waridel** a quitté sa fonction de Présidente après deux mandats.

La CORODIS tient à la remercier chaleureusement pour avoir assuré durant six ans la présidence de cette organisation romande. Le comité et le bureau de l'association ont eu le plaisir de bénéficier de ses connaissances et d'œuvrer sous sa gouverne. Son engagement en faveur du terreau fertile de la création romande et de l'amélioration de la situation des compagnies indépendantes en particulier, a marqué l'association et lui a permis de se développer avec dynamisme.

Monsieur Patrice Neuenschwander et Monsieur François Passard ont également quitté leur fonction au sein du comité au mois de juin. La CORODIS les remercie pour leur implication.

a) Les membres du comité

Les membres du comité élus lors de l'assemblée générale du 25 juin 2010 à Delémont sont :

- Mme Dominique Perruchoud, Présidente (représentante des cantons romands)
- M. Jean-Marc Voisard, (représentante des cantons romands)
- Mme Gaëlle Métrailler, (représentante des villes)
- M. Fabien Ruf, (représentant des villes)
- Mme José Zenger, (représentante du Pool de Théâtres Romands)
- M. Eric Lavanchy, trésorier (représentant de l'Union des Théâtres Romands)
- M. Antonio Bühler, (représentant de l'Association Danse Suisse)

b) Les tâches du comité

Le comité s'est réuni les 22 janvier, 12 mai, 25 juin et 22 octobre 2010. Les différentes réunions du comité ont eu pour buts :

- d'adopter le PV de l'assemblée générale du 19 juin 2009
- d'examiner le rapport d'activités 2009
- d'examiner les comptes 2009
- de modifier la composition du comité
- d'élire la présidente
- de suivre les projets en collaboration avec le Pool de théâtres romands et l'UTR
- d'établir le budget 2010
- de préparer le budget 2011
- de préparer l'assemblée générale du 27 mai 2011 à Vevey

- de modifier le contrat de travail de la secrétaire générale et d'engager l'assistante de la secrétaire générale
- d'accepter le mandat de gestion du concours Label+ théâtre romand
- de nommer les membres des commissions
- D'engager une large réflexion interne sur les missions de la CORODIS
- de suivre et de commenter divers projets et activités dans le domaine culturel en Suisse romande

Les procès verbaux sont disponibles au secrétariat de la CORODIS.

3. LE BUREAU

La secrétaire générale est madame Karine **Grasset**. Elle est également membre des commissions.

Pour faire face à l'augmentation de la charge de travail due au développement des projets et à la prise du mandat de gestion du concours Label+ théâtre romand, le comité a décidé de créer un nouveau poste à 20%. Depuis le 1^{er} novembre 2010, Claire **Betti** travaille à la CORODIS comme assistante de la secrétaire générale.

4. LES COMMISSIONS

En 2010, les commissions étaient constituées comme suit :

a) Membres de la commission du fonds avec visionnement

- M. Roberto Betti
- Mme Marie-Thérèse Bonadonna
- Mme Myriam Kridi
- M. Juan Diaz
- M. Denis Alber
- Mme Christiane Vincent jusqu'au mois de juin 2010
- M. Francis Gafner jusqu'au mois de juin 2010
- Mme Véronique Ferrero-Delacoste depuis le mois d'octobre 2010
- Mme Veronica Tracchia depuis le mois d'octobre 2010
- Mme Karine Grasset

b) Membres de la commission du fonds sans visionnement - Loterie Romande

- Mme Gisèle Sallin
- M. Thierry Loup
- M. Roberto Betti
- M. Patrice Neuenschwander
- Mme Karine Grasset

III. ATTRIBUTION DES SOUTIENS FINANCIERS

1. FONDS AVEC VISIONNEMENT

Composée de professionnels du spectacle issus des différents cantons de Suisse romande, la commission du fonds avec visionnement est en lien avec les salles, les compagnies, les comédiens et les metteurs en scène, ce qui permet à la CORODIS de rester au cœur du vivier créatif, consciente de ses problèmes et de ses questions. De ce fait, elle reste un outil déployé par les collectivités publiques et enraciné dans le terreau de la création.

Parcourant les cantons romands, les membres de la commission découvrent des lieux de spectacles disséminés sur l'ensemble du territoire et le travail de compagnies à différents stades de leur parcours. Ils développent une perception fine de l'actualité de création, de l'émergence à l'institution.

Chargés d'attribuer des soutiens après avoir vu les spectacles, les membres de la commission nourrissent des échanges critiques sur les créations. Ils débattent également de questions éthiques, pratiques et financières, prenant en considération la situation des compagnies et guidés par la conscience de leur responsabilité. La commission a développé une vision et une compréhension de sa mission dont elle use avec rigueur.

En complément du fonds sans visionnement qui s'appuie essentiellement sur des critères quantitatifs, le fond avec visionnement est plus réactif et souple. Il prend en considération les situations particulières. Il permet par exemple de soutenir des tournées passant par des lieux qui ne disposent pas de moyens financiers leur permettant de payer le juste prix des spectacles (PullOff, Alchimic, théâtre Interface) ou des représentations dans un lieu unique à caractère exceptionnel offrant une opportunité de visibilité particulière à une compagnie.

Durant l'année 2010, les membres de la commission ont **visionné 84 spectacles** (79 en 2009, 80 en 2008). Un total de **97 demandes de visionnement** (64 en 2009, 90 en 2008) sont parvenues au bureau de la CORODIS, **9 ont été refusées** car les projets ne correspondaient ni aux critères ni aux missions de la CORODIS, **4 ont été finalement annulés** car la tournée des compagnies ne se réalisait pas.

Durant les 4 séances tenues par la commission du fonds avec visionnement (19 mars, 18 juin, 8 octobre et 10 décembre), **66 requêtes** ont été traitées (59 en 2009, 86 en 2008), **37 requêtes ont reçu un soutien financier** (39 en 2009, 60 en 2008), **28 ont été refusées** et **1 reportée** à 2011.

La somme des demandes de soutien, parvenues à la CORODIS, des 37 spectacles soutenus s'élevait à **CHF 594'230.-** (Fr. 435'000.- en 2009, 609'052.90 en 2008). La commission a distribué un montant total de **CHF 250'000.-** (Fr. 208'000.- en 2009, 232'500.- en 2008).

Ces choix ont porté sur les critères suivants:

- originalité de la démarche, choix artistiques, niveau professionnel de la distribution et de l'équipe de réalisation, rapport entre moyens et objectifs.
- données financières : réalisme du budget, faisabilité matérielle, participation financière d'autres organismes.
- adéquation avec les statuts et critères définis par le comité.

La commission s'est réunie 4 fois en 2010 pour examiner les dossiers et décider de l'octroi des subventions. Les 250'000.- de subventions ont été octroyés comme suit:

- Fr. 77'000.- lors de sa séance du 19 mars
- Fr. 60'000.- lors de sa séance du 18 juin
- Fr. 55'000.- lors de sa séance du 8 octobre
- Fr. 58'000.- lors de sa séance du 10 décembre

a) Tournées soutenues par le Fonds avec visionnement

Les 37 soutiens (de 23 compagnies et 5 théâtres d'accueil) accordés en 2010 touchent **70** villes (71 en 2009, 76 en 2008):

- 34 villes dans les 7 cantons romands, dont : 3 villes du canton de Berne, 3 villes du canton de Genève, 9 villes dans le canton de Vaud, 4 villes dans le canton de Neuchâtel, 7 villes dans le canton du Valais, 3 villes dans le canton du Jura et 5 villes dans le canton de Fribourg.
- 4 villes dans les cantons alémaniques et le Tessin.
- 31 villes dans 11 pays étrangers dont la France (14 villes), la Belgique, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Turquie, La Slovénie, la Tchéquie, les USA, L'Argentine et l'Uruguay

Le nombre de représentations soutenues par la CORODIS s'élève à **394** (328 en 2009, 648 en 2008). Ces tournées ont donné de l'emploi à **286** personnes (245 en 2009, 425 en 2008), artistes, personnel administratif et technique. Ce qui représente :

- 24 projets Théâtre
- 12 projets Danse
- 1 projet pluridisciplinaire

Les 23 compagnies soutenues résident dans 10 villes des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Genève, Valais, Vaud et Jura.

Les 5 théâtres soutenus pour l'accueil de spectacles romands sont implantés dans 4 villes des cantons de Berne, Neuchâtel et Vaud.

En moyenne, les compagnies soutenues l'ont été à hauteur de 78% du montant demandé.

b) Spectacles soutenus par le Fonds avec visionnement

| | Spectacle | Compagnie | Montant demandé | Décision |
|----|---|---|-------------------|-------------------|
| 1 | Darwin en finit avec les ... La confession de Darwin | frxprod | 20'000.00 | 12'000.00 |
| 2 | Anna, Jean, L'amour et les mathématiques | Accueil CCN - théâtre du Pommier | 4'000.00 | 4'000.00 |
| 3 | Llamame Mariachi | Accueil Arsenic | 4'000.00 | 4'000.00 |
| 4 | Black Swan | Accueil Dampfzentrale | 2'000.00 | 2'000.00 |
| 5 | Le Silence | Le Crochet à nuages | 10'000.00 | 6'000.00 |
| 6 | iFeel | Accueil Dampfzentrale | 1'000.00 | 1'000.00 |
| 7 | Le Printemps | Coll. Nunc, Loa Opsis, Théâtre Temps | 19'000.00 | 15'000.00 |
| 8 | Grand-père | TMG | 2'371.00 | 2'400.00 |
| 9 | L'enfant, mode d'emploi | Le Pestacle fatal | 5'600.00 | 5'600.00 |
| 10 | Optimistic vs Pessimistic | L'Alakran | 10'310.00 | 8'000.00 |
| 11 | Pièce de cœur | Vertical danse N. Lapzeson | 12'000.00 | 12'000.00 |
| 12 | Kaïros, sisyphes et zombies | L'Alakran | 8'234.00 | 5'000.00 |
| 13 | Quand la vie bégaie | Cie Volodia | 12'000.00 | 12'000.00 |
| 14 | Los Kunos | Kunos Circus Theater | 10'800.00 | 10'000.00 |
| 15 | La vierge froide et autre ... | Cie Odyssée Théâtre | 12'000.00 | 12'000.00 |
| 16 | Soirées bourgeoises | Spectacleexpo | 6'000.00 | 2'000.00 |
| 17 | Nuages dans les rouages | Baobab Théâtre | 2'000.00 | 2'000.00 |
| 18 | Lonesome Cowboy | Accueil Dampfzentrale | 2'000.00 | 2'000.00 |
| 19 | Playback | Accueil Dampfzentrale | 2'000.00 | 2'000.00 |
| 20 | Obèse | Cie Selma 95 | 12'000.00 | 10'000.00 |
| 21 | No.thing, Concerto | Accueil Festival Neuchâtel Scène Ouverte | 5'000.00 | 5'000.00 |
| 22 | Romance-s | Accueil Festival Neuchâtel Scène Ouverte | 3'000.00 | 3'000.00 |
| 23 | Le Malade imaginaire | Cie Opale | 25'000.00 | 14'000.00 |
| 24 | Graine de Zizanie | Le Guignol à roulettes | 9'000.00 | 7'000.00 |
| 25 | Je ne sais pas où je vais, ... | Théâtre du Sentier | 5'000.00 | 5'000.00 |
| 26 | La Confession du Pasteur Burg | Pocket Prod | 3'000.00 | 3'000.00 |
| 27 | Poème à Lou | Théâtre du Brandon | 7'000.00 | 7'000.00 |
| 28 | Romance-s | Accueil Arsenic | 2'000.00 | 2'000.00 |
| 29 | Lanx et Obvie | Accueil Arsenic | 2'000.00 | 2'000.00 |
| 30 | Cuche et Barbezat font des bêtises | Mamours Compagnie | 20'000.00 | 15'000.00 |
| 31 | Richard III | Helvetic Shakespeare Company | 20'000.00 | 12'000.00 |
| 32 | Le Vicomte pourfendu | Cie de la Coquille | 12'000.00 | 4'000.00 |
| 33 | Jennifer ou la rotation ... | Accueil far° | 2'500.00 | 2'500.00 |
| 34 | Lonesome Cowboy | Cie Philippe Saire | 20'000.00 | 12'000.00 |
| 35 | Suis à la Messe, reviens... | L'Alakran | 7'168.00 | 7'100.00 |
| 36 | Kaïros | L'Alakran | 8'619.00 | 8'200.00 |
| 37 | Sideways rain | Alias compagnie | 12'200.00 | 12'200.00 |
| | TOTAL | | 320'802.00 | 250'000.00 |
| 1 | Salto & Mortale | Théâtre Frenesi | 7'000.00 | Reporté en 2011 |



2. FONDS SANS VISIONNEMENT EN PARTENARIAT AVEC LA LOTERIE ROMANDE

Le Fonds sans visionnement favorise le rayonnement des productions théâtrales et chorégraphiques romandes en encourageant l'augmentation du nombre de représentations dans la suite immédiate de la création. Accordant des soutiens financiers en amont de la création, aux compagnies qui présentent leur spectacle dans au moins 4 lieux¹, la CORODIS stimule les coproductions et le préachat des spectacles

Lors de sa mise en place, en 2001, deux principes avaient été définis :

- accorder les soutiens le plus proche possible des montants demandés
- favoriser la tournée des spectacles dans la suite immédiate de leur création.

L'amélioration de la qualité des productions et la volonté manifestée par l'ensemble des partenaires de favoriser la circulation des spectacles ont produit une augmentation des possibilités de diffusion pour les compagnies romandes de théâtre. Ainsi, on constate une augmentation constante du nombre de requêtes présentées à ce fonds, qui s'est à nouveau vérifiée en 2010. Il devient dès lors beaucoup plus difficile de rester fidèle au premier des principes édités ci-dessus.

Tableau de l'évolution du fonds sans visionnement LORO-CORODIS depuis sa création.

| Année | Nombre de demandes | Montant total des demandes | requêtes soutenues | requêtes différées ² | montant accordé | Nombre de représentations | Montants accordés / montants demandés |
|-------------------|--------------------|----------------------------|--------------------|---------------------------------|-----------------|---------------------------|---------------------------------------|
| 2001 | 13 | 263'847.00 | 11 | | 150'000.00 | 284 | 70% |
| 2002 | 17 | 323'710.00 | 15 | | 190'000.00 | 327 | 65% |
| 2003 | 17 | 305'192.90 | 14 | | 240'000.00 | 394 | 78.60% |
| 2004 | 17 | 326'516.00 | 14 | | 240'000.00 | 304 | 73.50% |
| 2005 | 16 | 288'792.85 | 14 | | 240'000.00 | 310 | 90% |
| 2006 | 28 | 562'233.50 | 21 | 4 | 270'000.00 | 304 | 66.85% |
| 2007 | 26 | 536'980.40 | 20 | 1 | 315'000.00 | 563 | 66.85% |
| 2008 | 29 | 504'552.00 | 21 | 6 | 310'000.00 | 519 | 80% |
| 2009 ³ | 43 | 759'850.00 | 36 | | 550'000.00 | 824 | 76% |
| 2010 | 40 | 761'630.00 | 32 | | 390'000.00 | 871 | 64% |

¹ La diffusion d'un spectacle romand touche au moins quatre lieux dans trois cantons ou quatre lieux dans deux cantons et un pays étrangers. Les charges du budget de diffusion doivent être couvertes et garanties à hauteur de 60% minimum au moment de la requête.

² Requêtes reportées à l'année suivante

³ En 2009, la commission a traité 18 mois de requête (de janvier 2009 à juin 2010) pour basculer du calendrier annuel à la saison théâtrale.

En 2010, la commission du Fonds sans visionnement s'est réunie le 2 juillet pour traiter les **40 requêtes** qui lui étaient adressées (43 en 2009 - 18 mois ; 28 en 2008 - 12 mois). Le **montant total des demandes** s'élevait à CHF **761'630.-** (CHF 759'850.- en 2009 - 18 mois, 387'252.- en 2008). La **CORODIS disposait de CHF 390'000.-** (CHF 550'000.- en 2009 - 18 mois, 310'000.- en 2008) pour soutenir les compagnies. **32 projets ont été soutenus. 3 dossiers** ont été renvoyés au Fonds avec visionnement et **5 dossiers** se sont vu refuser le soutien car ils n'étaient pas conformes aux critères du Fonds sans visionnement LORO-CORODIS. Les 32 compagnies soutenues ont reçu en moyenne 64% du montant demandé.

a) Tournées soutenues par le Fonds sans visionnement

Le nombre de représentations soutenues par le fonds sans visionnement s'élève à **871**(824 en 2009, 519 en 2008) et touche **79** villes, **39** dans tous les cantons romands (36 en 2009, 35 en 2008), **5** villes (6 en 2009, 7 en 2008) dans les cantons suisses-alsaciens et **35** villes à l'étranger (35 en 2009, 43 en 2008) dans 11 pays. Ces tournées ont également donné de l'emploi à **237** personnes - artistes et personnel administratif et technique - (316 en 2009, 207 en 2008).

b) Spectacles soutenus par le Fonds sans visionnement

| | Spectacle | Compagnie | Montant demandé | Décision |
|----|-------------------------------------|-----------------------------|------------------------|-------------------|
| 1 | L'Ile au trésor | Théâtre de la Poudrière | 11'000.00 | 11'000.00 |
| 2 | Jeanmaire - Une fable suisse | l'Organon | 30'000.00 | 22'500.00 |
| 3 | Les Femmes savantes | Théâtre des Osses | 30'000.00 | 25'000.00 |
| 4 | Les Spectacteurs | Théâtre de Carouge | 40'000.00 | 20'000.00 |
| 5 | Battre le cœur tant qu'il est chaud | Les Artpenteurs | 35'000.00 | 20'000.00 |
| 6 | ...con tatto | Da Motus | 22'000.00 | 22'000.00 |
| 7 | Le Réflexe de la plainte | Cie Ad-apte | 12'000.00 | 10'000.00 |
| 8 | LékombinaQueneau | Cie Pasquier-Rossier | 10'000.00 | 10'000.00 |
| 9 | no.thing | Cie Linga | 10'000.00 | 10'000.00 |
| 10 | Les Peintres au Charbon | Cie du Passage | 30'000.00 | 22'000.00 |
| 11 | Romanesco | Cie Nuna | 15'000.00 | 13'000.00 |
| 12 | Kafka sur le rivage | L'Outil de la ressemblance | 10'000.00 | 10'000.00 |
| 13 | La Liste des dernières choses | Le Collectif anonyme | 15'000.00 | 15'000.00 |
| 14 | La Reine des neiges | Llum teatre | 10'000.00 | 10'000.00 |
| 15 | 6 soli | Cie Greffe | 19'890.00 | 15'000.00 |
| 16 | Boxes | Sautecroches | 10'000.00 | 7'000.00 |
| 17 | Molly à vélo | l'Ôdieuse compagnie | 25'000.00 | 12'000.00 |
| 18 | Tranches de Vian | Paradoxe compagnie | 6'000.00 | 6'000.00 |
| 19 | Chaperon rouge cartoon | TMG | 19'910.00 | 10'000.00 |
| 20 | Ne m'appellez plus jamais ... | TMG | 5'880.00 | 3'000.00 |
| 21 | 1973 | Numero23 Production | 28'000.00 | 15'000.00 |
| 22 | Louis Germain David de Funès... | Un air de rien | 25'000.00 | 15'000.00 |
| 23 | Comment élever un ado d'appart. | Théâtre Actif | 8'000.00 | 8'000.00 |
| 24 | Le Bérêt de la Tortue | Drôle de Cie | 60'000.00 | 10'000.00 |
| 25 | Brazul | Les Voyages Extraordinaires | 15'000.00 | 10'000.00 |
| 26 | Le Répétiteur | Le Poche Genève | 30'000.00 | 15'000.00 |
| 27 | Sweet dreams | Cie Alexandre Doublet | 17'000.00 | 15'000.00 |
| 28 | Jennifer ou la rotation... | Carré rouge compagnie | 2'500.00 | 2'500.00 |
| 29 | Novecento : pianiste | La Petite Entreprise | 13'000.00 | 8'000.00 |
| 30 | 4 | 12 Heures | 21'300.00 | 10'000.00 |
| 31 | Pina Jackson in Mercemoriam | Neopost Ahrrrt | 15'000.00 | 6'000.00 |
| 32 | Musings | Neopost Ahrrrt | 7'500.00 | 2'000.00 |
| | TOTAL | | 608'980.00 | 390'000.00 |

IV. LA COLLABORATION POOL/ UTR / CORODIS

Débutée en 2006, la collaboration entre le Pool de théâtres romands, l'Union des théâtres romands et la CORODIS vise à promouvoir les spectacles romands et à en favoriser la circulation. Cette collaboration se développe d'année en année et a connu un nouvel essor en 2010 à travers la présentation de compagnies romandes dans des réseaux français de programmeurs. Elle se déploie désormais dans trois directions:

- le parrainage de projets qui aboutit à la rencontre entre artistes et programmeurs
- la plaquette promotionnelle qui se mue en site internet de promotion des spectacles romands
- la présentation de compagnies romandes dans des réseaux professionnels étrangers.

1. LE PARRAINAGE DE PROJETS ET LA RENCONTRE ENTRE ARTISTES ET PROGRAMMEURS

Chaque année, à la fin du mois de janvier, est organisée une séance plénière à laquelle participent les directeurs des théâtres membres du POOL et de l'UTR, le bureau de la CORODIS et des partenaires invités de plus en plus nombreux comme Martha Monstein de Pro Helvetia, Daniel Imboden, responsable du projet Prairie du Pourcent culturel Migros, des membres de réseaux étrangers, etc. Cette rencontre a pour but de permettre à une dizaine de metteurs en scènes de venir présenter leur projet de création pour la saison suivante à l'assemblée des directeurs de théâtres. Cette rencontre favorise la prise de contact entre artistes et programmeurs et vise à stimuler les coproductions et le préachat des spectacles.

Les coproductions permettent aux compagnies de créer dans des conditions matérielles plus sereines et de bénéficier d'une tournée plus importante dans la suite immédiate de la création. Ce surplus de visibilité est essentiel pour faire venir les programmeurs étrangers et favorise une reprise du spectacle en tournée la saison suivante.

Cette rencontre fait suite à une procédure de mise en commun d'informations concernant des projets de création de compagnies romandes parrainés par les directeurs des théâtres du POOL et de l'UTR. Ces informations sont rassemblées sur le site intranet de la CORODIS. Environ quarante projets sont ainsi portés à la connaissance de tous. S'ensuit un vote des membres du POOL et de l'UTR qui vise à désigner les compagnies invitées lors de la séance. Les choix ne sont pas le reflet de la valeur des propositions artistiques mais répondent plutôt au désir de rencontrer des personnes ou d'entendre parler d'un projet en particulier.

Les metteurs en scène invités le 25 janvier 2010 à l'Arsenic à Lausanne étaient :

| Metteur en scène | Spectacle | Théâtre parrain |
|--|-------------------------------|--------------------------------|
| Guillaume Beguin | La Ville | Théâtre du Pommier |
| Alexandre Doublet | Sweet Dreams | Théâtre de l'Arsenic |
| François Gremaud | KKQQ | Théâtre de l'Arsenic |
| Joan Mompert | La Reine des Neiges | Petit théâtre et Am Stram Gram |
| Nathalie Sandoz | La Liste des dernières choses | Théâtre du Pommier |
| Robert Sandoz | Je ne trompe pas mon mari | Théâtre de Carouge |
| Philippe Soltermann Christian Geoffroy Schlittler | Le Réflexe de la plainte | Théâtre de l'Arsenic |
| Sylviane Tille | L'anniversaire | Théâtre Nuithonie |

2. LA PROMOTION DES COMPAGNIES ET THÉÂTRES ROMANDS EN TOURNÉE

Comme ils s’y étaient engagés, les partenaires du supplément *Compagnies et théâtres romands en tournée*, ont effectué un bilan afin d’évaluer la pertinence de la poursuite du projet. Au printemps 2010, le groupe de travail a décidé de poursuivre son action de promotion des spectacles romands en la ciblant spécifiquement en direction des programmeurs de Suisse et de l’étranger. De plus, il a choisi de s’orienter vers un support promotionnel mieux adapté aux professionnels. Il s’agit notamment de recourir aux modes numériques de communication et de promotion actuels, rapides et pratiques. Ainsi, le POOL, l’UTR et la CORODIS vont **créer un site internet** qui présente des spectacles romands disponibles à la tournée.

Les trois partenaires ont engagé une recherche de fonds pour réaliser ce nouveau projet. Certaines réponses ayant été différées, le projet a dû être reporté d’une année et sera réalisé en 2011. Le groupe de travail a tiré profit de ce délai pour affiner le projet et notamment interroger des directeurs de théâtres, des compagnies et des institutions afin de répondre le mieux possible à leurs besoins.

L’ouverture du site internet est prévue le 1er septembre 2011. Un responsable de projet sera engagé pour coordonner l’ensemble des étapes et des prestataires de services.

V. DIVERS

1. LE BILAN

Formulée en 1993, la mission de la CORODIS a été pensée au regard d'un contexte qui a depuis considérablement changé. Bien qu'elle ait accompagné l'évolution de la situation en développant de nouveaux projets et fonds de soutien, il a semblé opportun au comité de faire un bilan de l'action de la CORODIS et de son fonctionnement après 17 années d'existence. L'objectif de ce bilan est de définir de nouvelles perspectives et d'adapter, le cas échéant, le fonctionnement et le mode d'action de l'association.

En 2010, le comité a défini le cadre et la méthode qui seront utilisés pour mener à bien cette réflexion. Il a engagé Jean-Charles Rey, consultant indépendant dans le domaine du développement organisationnel pour animer les deux journées de travail qui lui seront consacrées. Le bilan s'effectuera en début d'année 2011 et réunira les membres du comité et des représentants du milieu professionnel.

2. LABEL+ THÉÂTRE ROMAND

Le projet « Label+ théâtre romand » a pour but de promouvoir la création théâtrale professionnelle en Suisse romande en favorisant la production et le rayonnement de projets d'envergure. Initié par les cantons romands, il prévoit l'attribution d'une aide financière conséquente à deux projets de création sélectionnés au terme d'un concours biennal. Les délégués culturels de la CDAC ont créé l'association Label+ théâtre romand, structure juridique constituée des 6 cantons romands et du canton de Berne qui porte le projet. Ils ont ensuite pris contact avec la CORODIS pour lui confier la gestion administrative du concours à compter du 1^{er} novembre 2010 et pour la tenue de deux éditions.

3. ONDA : QUEL SOUTIEN À LA DIFFUSION DES SPECTACLES ?

Lors de son assemblée générale du 25 juin et dans le cadre de sa réflexion autour de l'évolution de sa mission, la CORODIS a invité Jean-Paul Perez, conseiller théâtre de l'Office National de Diffusion Artistique français. Celui-ci a exposé la politique de soutien à la diffusion des spectacles adoptée par l'ONDA. S'en est suivie une discussion avec les personnes présentes sur les différences d'approche et de méthode entre l'ONDA et la CORODIS. En plus de ses membres, La CORODIS avait invité pour l'occasion les théâtres romands, les membres du POOL, de l'UTR et de Danse suisse, les membres des commissions et les compagnies indépendantes de théâtre et de danse des différents cantons.

Au cours de la discussion, Jean-Paul Perez a exprimé sa conviction que la Suisse romande sera prochainement ce que fut la Belgique dans les années 90 en terme de renouvellement des formes et de dynamisme artistique. Il s'est dit intéressé à resserrer les liens avec la CORODIS.

VI. CONCLUSION

En 2010, la CORODIS a soutenu la diffusion de **69 spectacles romands** de qualité (73 en 2008⁴) dans tous les cantons romands, en Suisse et à l'étranger. Le montant total des aides à la diffusion s'est élevé à **CHF 640'000** (542'500.- en 2008) fonds avec visionnement et sans visionnement confondus. Les montants accordés s'échelonnent entre 1'000.- et CHF 25'000.-

Ces soutiens ont permis l'emploi de **523 professionnels du spectacle** en 2010 pour un nombre total de **1265 représentations**. L'appui de la CORODIS couvre ainsi un large et riche tissu de créations, de compagnies et de lieux. Fidèle à sa mission, elle contribue au rayonnement de la création romande au-delà de ses frontières et dans le monde. Organe de soutien à dimension multi-cantonale, elle demeure un partenaire essentiel et pertinent pour les acteurs culturels de Suisse romande.

Néanmoins, l'augmentation du nombre de demandes adressées à la CORODIS entraîne une augmentation de la charge de travail. Il en va de même pour l'augmentation du nombre de projets qu'elle gère et auxquels elle contribue.

À titre d'exemple, en 2000 la CORODIS traitait 55 dossiers en séances du fonds avec visionnement, attribuait CHF 232'500.- et gérait un budget total de 306'558.-. En 2010, la CORODIS a traité 106 dossiers en séance, elle a attribué un total de CHF 640'000.- et géré un budget total de 790'838.-. Ses activités ont compris la gestion de deux fonds, et de plusieurs projets avec le POOL et l'UTR. Ses frais de fonctionnement ont représenté 12.3% du budget contre 23% en 2000.

L'augmentation de la charge de travail n'est pas suivie d'une augmentation proportionnelle des frais de fonctionnement. Ceci met une forte pression sur le bureau et fragilise son efficacité. Ainsi, il est nécessaire d'accroître les ressources humaines et d'améliorer les outils de gestion. Toutefois cela devrait se faire sans diminuer l'argent à attribuer aux compagnies et théâtres. En effet, la nouvelle loi sur le chômage va certainement entraîner une croissance supplémentaire des demandes, pour améliorer les conditions d'engagement des professionnels du spectacle notamment.

Ainsi, la CORODIS devra augmenter ses ressources financières pour maintenir une proportionnalité acceptable entre le montant à attribuer, le montant consacré aux projets et celui destiné au fonctionnement.

Portant un regard sur l'évolution de ses activités, son environnement et la situation des compagnies et théâtres romands, le comité effectuera un bilan de la CORODIS en 2011. Par delà les questions techniques, les projets à investir et les moyens à déployer à cette fin, la question centrale qui animera ces discussions tournera autour du positionnement de la CORODIS. Doit-elle être un outil accordant des soutiens financiers selon des critères quantitatifs objectifs et « aveugles » ou un organe plus ambitieux et proactif dans la promotion et le soutien à la diffusion, assumant une exigence artistique.

⁴ Nous ne mentionnons pas les chiffres de 2009 car ce fut une année exceptionnelle au cours de laquelle 18 mois de requête ont été traités avec un supplément de budget.